



Edité le : 28/07/2025

Rapport d'analyse

Page 1 / 2

SI MONTS DU LYONNAIS

180 RUE DE ST-ETIENNE
BP 25
69590 SAINT SYMPHORIEN SUR COISE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE25-99857		
Identification échantillon :	LSE2507-12184-1		
N° Analyse :	00227086	Analyse demandée par :	ARS Loire Santé et Environnement
Nature:	Eau de distribution	N° Prélèvement :	00196547
Point de Surveillance :	HS VIOLAY	Code PSV : 0000000437	
Localisation exacte :	154 rue celestin linder - Mairie - Rob er étage		
Dept et commune :	42 VIOLAY		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,8523310000	Y : 4,3581644000	
UGE :	0047 - AEP SI MONTS DU LYONNAIS		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse : PCOHV	Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	SUEZ RAA SIEGE 988 CHEMIN PIERRE DREVET CS20152 69144 RILLIEUX LA PAPE		
Nom de l'installation :	SI MONTS DU LYONNAIS GRIGNY	Type : UDI	Code : 000202
Prélèvement :	Prélevé le 21/07/2025 à 08h37	Réception au laboratoire le 21/07/2025	
	Prélevé par CARSO LSEHL / BONNEFOY Alice		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 22/07/2025

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
COV : composés organiques volatils Solvants organohalogénés								

....

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Édité le : 28/07/2025

Identification échantillon : LSE2507-12184-1

Destinataire : SI MONTS DU LYONNAIS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
1,1,1-trichloroéthane	42PCOHV>	0.068	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05		#
1,1,2-trichloroéthane	42PCOHV>	< 0.20	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.20		#
1,1-dichloroéthane	42PCOHV>	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10		#
1,1-dichloroéthylène	42PCOHV>	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10		#
1,2-dichloroéthane	42PCOHV>	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10	3.0	#
Cis 1,2-dichloroéthylène	42PCOHV>	< 0.05	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05		#
Bromoforme	42PCOHV>	7.1	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.20		#
Chloroforme	42PCOHV>	2.2	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10		#
Chlorure de vinyle	42PCOHV>	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.004	0.5	#
Dibromochlorométhane	42PCOHV>	9.6	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05		#
Dichlorobromométhane	42PCOHV>	5.0	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05		#
Somme des trihalométhanes	42PCOHV>	23.90	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.50	100	
Tétrachloroéthylène	42PCOHV>	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10		#
Tétrachlorure de carbone	42PCOHV>	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10		#
Trichloroéthylène	42PCOHV>	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10		#
Somme des tri et tétrachloroéthylène	42PCOHV>	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10	10	
Dérivés du benzène								
Chloronitrobenzènes								
1-chloro 2-nitrobenzène	42PCOHV>	< 0.01	µg/l	GC/MS après extr. LL au CH ₂ Cl ₂	Méthode interne M_ET078	0.01		#
1-chloro, 3-nitrobenzène	42PCOHV>	< 0.01	µg/l	GC/MS après extr. LL au CH ₂ Cl ₂	Méthode interne M_ET078	0.01		#
1-chloro 4-nitrobenzène	42PCOHV>	< 0.01	µg/l	GC/MS après extr. LL au CH ₂ Cl ₂	Méthode interne M_ET078	0.01		#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

42PCOHV> ANALYSE (PCOHV) COV (ARS42-2025)

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Nicolas TOINNET
Technicien de Laboratoire